

geuse dans le gouvernement de sa vie et la réalisation de ses ambitions.

La première préoccupation de la fondatrice est d'assurer dans son monastère le respect scrupuleux de la morale. Au commencement du XII^e siècle en effet, la vie intérieure des couvents byzantins avait grand besoin d'être réformée, et ce n'est point sans raison qu'Irène redoutait « que le serpent, l'antique corrupteur, ne trouvât dans la pieuse maison quelque nouvelle Ève, à l'oreille de laquelle il murmurerait ses sophismes mortels et qu'il entraînerait dans les filets de l'enfer ». Ardemment elle supplie donc la Vierge de garder les religieuses contre les tentations, « de donner à ces âmes de femmes des vertus viriles ». Mais prudemment elle prend par surcroît toutes les précautions utiles pour écarter le danger. Le monastère sera sévèrement clos à tout ce qui vient du dehors. Aucun homme n'y sera admis, aucun œil étranger n'y pourra surprendre le pieux mystère de l'intimité monastique. L'impératrice interdit soigneusement de construire auprès de la sainte maison des terrasses d'où les regards indiscrets plongeraient dans les cours du couvent; elle interdit qu'à la suite des grandes dames admises à visiter le monastère, aucun homme, fût-ce même un eunuque, puisse franchir la clôture protectrice. Pour plus de sûreté, les chantres mêmes sont exclus de ce cloître modèle : tout au plus, parce qu'il le faut, on y tolérera deux prêtres, et encore à condition que ce soient des eunuques; et de même le confesseur et l'économe de la communauté devront appartenir à cette rassurante catégorie de personnes.

Voilà pour le dedans. Non moins sévèrement Irène